

Société de Prévoyance Mutualiste du Personnel de la Banque de France
(Registre national des mutuelles n° 391 396 397)

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 18 octobre 2018

Le 18 octobre 2018, à 9h25, le Conseil d'administration de la Société de Prévoyance Mutualiste s'est réuni dans les locaux de la Banque de France au 9 rue colonel Driant (salle n°1) 75 001 Paris

Sont présents :

Mesdames :	BETHUEL HEBREARD	DELEBECQ ROCHER	DOURNEAU ROYER	GEORGE
Messieurs :	BONNETE LANDAIS	CHAUMEIL LO IACONO	COLLART	EUGENE

Sont excusés :

Madame :	LE RESTE			
Messieurs :	ALLARD	CHEVALIER	COULOT-BRETTE	ZIMMERMANN

A donné mandat :

Mme LE RESTE à M. LO IACONO

13 administrateurs sont présents, détenant au total 14 voix sur 18.
Le quorum nécessaire à la validité des opérations (articles 23 et 32 des statuts) est atteint.

Sont également présents :

- Mmes Fatima EL OUALI et Charlotte LE STIR (Secrétaires de la SPM)
- M. Hardillier, représentant le Comité Central d'Entreprise de la Banque de France
- M. Emmanuel COLLARD, gérant au sein de la banque Swiss Life

Est également excusé :

- M. Christophe GUILLARD, du Comité d'Audit de la SPM.

M. LO IACONO, Président, déclare la séance ouverte.

1- Accueil des administrateurs(trices) nouvellement élus(es) ou réélus(es)

Le Président félicite les cinq administrateurs (trices) qui ont été brillamment réélus(es) lors de l'assemblée générale du 21 juin 2018, et les remercie pour le renouvellement de leur engagement.

Il salue également l'élection très réussie de Mme LE RESTE qui se présentait pour la 1^{ère} fois. Mme LE RESTE, retenue par des obligations professionnelles, fait savoir son regret de ne pouvoir participer à la réunion du Conseil.

2- Accueil de M. COLLARD, gérant au sein de Swiss Life Banque

M. COLLARD organise son exposé autour de quatre idées directrices :

18/10 JPC

2-1 L'environnement microéconomique

2-1-1 Les facteurs positifs

- les profits mondiaux sont en nette progression : en moyenne + 15 % en 2018 (+ 10 % prévus en 2019). Les profits américains dépasseront 20 % au 4^{ème} trimestre 2018, on note aussi aux USA un net rapatriement des capitaux. Cela dit, le taux de 20% est faussé car la fiscalité sur les profits a été allégée, mais hors biais fiscal le taux atteint toujours un bon niveau (10 % en 2018 et 2019). Les profits européens sont également excellents, malgré une récente décélération ;
- les rendements restent attractifs, malgré un environnement de taux bas : par exemple, l'euro stoxx propose 3,5 % en 2018

2-1-2 Les nuages : la volatilité des actions des entreprises

Ces dernières années, elle était très faible. En prolongement de la récente correction des marchés boursiers, cette volatilité sera sans doute plus marquée en 2019. Il faut savoir en outre que beaucoup de fonds américains sont focalisés sur le niveau de volatilité, et que dans l'hypothèse où celle-ci augmenterait brutalement lesdits fonds, outre la charge de taux élevés à supporter, seraient dans l'obligation de vendre pour respecter certaines règles financières qui leur sont propres.

2-2 L'environnement macroéconomique

Le contexte macro-économique est plutôt favorable, même s'il est surveillé de près par les investisseurs.

2-2-1 Quelques données

- La croissance mondiale reste globalement énergique, même si une phase de ralentissement est attendue pour la Chine et les USA : 3,75-3,8 % en 2018 ; 3,6 % en 2019 ;
- Des déséquilibres s'installent : en 2017, la croissance mondiale était plutôt synchronisée, alors qu'à présent les USA avoisinent 4 %, tandis que l'Europe ne fait pas mieux que 2 %, même si cela demeure encore acceptable ;
- L'Asie représente 50 % de la croissance mondiale, et la croissance chinoise, même en recul, est toujours dynamique (6,6 %) ;
- 61 % des sociétés cotées dans le monde sont américaines, le taux de chômage est inférieur à 4 % aux USA (situation dite de plein emploi), les 2/3 de la croissance américaine sont assurés par la consommation intérieure. L'environnement économique aux USA est positif.
- Les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) pèsent de plus en plus sur les modes de consommation mondiaux, ils influent sur le comportement des populations ;

2-2-2 L'inflation :

Elle approche 2 % aux USA, elle devient conséquente aussi en Europe. Sur ce sujet, M. COLLARD rappelle tout d'abord qu'en 2017 les investisseurs s'inquiétaient du risque de déflation internationale et qu'ensuite cette hausse des prix est due pour une large part à celle des prix du pétrole. La tendance est à surveiller bien entendu, car elle a un impact immédiat sur la consommation des ménages, et qu'elle s'accompagne d'une hausse du dollar. En tant que gérant, M. COLLARD a dès lors privilégié certaines valeurs pétrolières, qui procurent un rendement de 5 %/an ;

2-2-3 La remontée des taux :

Aux USA, la Réserve fédérale, désormais beaucoup moins accommodante, a placé son taux de base d'intervention à 2,25 %, et annoncé un prochain taux à 2,5. Son intention est donc de retirer des liquidités.

De même, les taux américains à 10 ans atteignent 3,2 %, ce qui pose la question d'un achat éventuel, et explique le choix de Swiss Life de réserver une petite partie du portefeuille à l'achat de dollars, ainsi que d'obligations américaines de qualité au rendement actuariel de 3,6 % sur 3 ans.

La BCE ne change pas sa politique monétaire pour l'instant mais elle est dès à présent programmée. En Europe, les achats d'obligations sont de ce fait moins pertinents.

2-2-4 Le climat géopolitique :

- Toujours le risque d'attentats, par définition imprévisibles ;
- Les relations commerciales tendues entre M. Trump et la Chine, caractérisées par des droits de douane en forte hausse dans chacun des deux pays. En novembre, aux USA, interviennent des élections de mi-mandat : en cas de victoire, le président des USA pourrait manifester moins de véhémence vis-à-vis de la Chine, et Wall Street s'en porterait bien, mais en cas de défaite M. Trump se trouverait fragilisé, les effets sur le marché financier américain sont inconnus ;
- La victoire des partis populistes en Italie : la décision italienne d'une prévision d'endettement à 2,4% du PIB en 2019 perturbe les marchés financiers, alors que l'endettement global italien est jugé colossal (130 % d'un PIB annuel). Heureusement, il n'existe aucun risque de sortie de l'Italie de l'U.E., et la probabilité d'un arrangement avec la Commission européenne reste bien réelle;
- L'instabilité au Moyen-Orient et la problématique turque sont toujours latentes.

Les entreprises doivent donc s'adapter face aux évolutions politiques, elles doivent toujours conserver un temps d'avance pour éviter ou limiter les risques associés.

Pour tous ces motifs, Swiss Life maintient une part de son portefeuille en or (3,2 %). Si l'or ne joue pour l'instant qu'un rôle marginal on ne peut nier son aspect « valeur-refuge » dans les périodes difficiles.

2-3 Diversification du portefeuille et anticipation des réactions

2-3-1 Le portefeuille géré par Swiss Life

- Un pari sur la technologie : investissement de 10 % du portefeuille sur des valeurs technologiques leaders du marché (Microsoft, PayPal, Cap Gemini, Atos, ...);
- Une part non négligeable sur les valeurs pétrolières : 8 %;
- Le choix de valeurs financières à hauteur de 20 %, comme Axa, Bnp,... (en réalité moins, car les valeurs « Groupama » vont être remboursées d'ici peu : 5 %). Les futures hausses de taux devraient en effet favoriser les titres bancaires ;
- Des actions industrielles solides dans la durée : Thales, Orange (rendement 5% /an),...

2-3-2 Une diversification toujours d'actualité

- 45 % en actions, gérées personnellement par M. COLLARD. C'est la part la plus risquée du portefeuille, mais elle ne contient aucune valeur cyclique, afin d'être mieux positionné face aux turbulences éventuelles ;
- 14% en obligations ;
- 8 % en cash (pour être prêt à saisir toute opportunité) ;
- 16 % en produits structurés ;
- 14 % en OPC thématiques ;
- 3% en or

PB
JPC
L4

2-4 Perspectives et stratégie d'investissement

- Les banques centrales changent de régime monétaire, elles vont assécher les liquidités. Aussi faut-il être prudent sur les actifs les moins liquides, car les sociétés les moins liquides deviendraient les plus fragiles ;
- Maintien des positions sur l'Asie et les marchés émergents, même si les décisions des banques centrales les pénalisent en premier : la croissance se situe toujours de ce côté du monde ;
- Scénario attendu et espéré en fin d'année et début 2019 : un rattrapage boursier, car les profits resteront conséquents ;
- En 2019, la volatilité sera sans doute plus accentuée ;
- Stratégie Swiss Life : sélectionner des grandes valeurs, des valeurs de rendement aussi, investir sur des produits de couverture, rechercher des produits structurés, être prêt à accroître la part en or.

M. LO IACONO remercie beaucoup M. COLLARD pour cette présentation, remarquablement claire, qui dresse un panorama fort instructif sur le monde économique et financier qui nous entoure.

M. BONNETE observe qu'aucune allusion n'a été faite sur les discussions très difficiles liées au Brexit et leurs incidences éventuelles sur les marchés boursiers. En réponse, M. COLLARD souligne que les marchés ont toujours eu tendance à anticiper les bonnes ou mauvaises nouvelles. Or, en l'espèce, le projet de sortie est déjà réalisé à 90 %. Le seul vrai point d'achoppement où les positions sont toujours inconciliables porte sur la frontière entre l'Irlande du Nord et l'Irlande du Sud. Un accord fournirait de la visibilité aux marchés, lesquels ne manqueraient pas de bien réagir au Brexit.

M. EUGENE constate pour sa part que le différentiel de taux entre les USA et l'Europe continue de se creuser, et cela ne semble pas préoccuper pour autant les autorités européennes. Pour M. COLLARD, cela tient au pragmatisme propre aux anglo-saxons, et en particulier aux USA qui ont longtemps fait fonctionner « la planche à billets » à plein régime, pour atteindre un haut de cycle. Avec une croissance supérieure à 4 % et un chômage inférieur à 4 %, ils doivent agir sur les taux pour éviter une surchauffe de l'économie. De plus le président américain poursuit son action d'alimentation de l'économie, ce qui contraint la FED à « jouer » de son côté sur les taux pour éviter les tensions sur les marchés.

Avec, selon M. EUGENE, un risque de basculement vers les achats de dollars et d'obligations américaines à 10 ans (rendement actuel : 2 %).

M. COLLARD en convient, et c'est pour cela qu'il préconise la prudence sur les marchés USA, car les taux longs perturbent les marchés d'une manière générale, surtout si leur rendement vient à augmenter. S'agissant de l'Europe, il ajoute que si on déduit les effets de la hausse du pétrole il n'existe pas de véritable surchauffe, l'écart de taux n'est donc pas problématique pour la BCE, dont il prévoit l'action vers mi-2019.

C'est pourquoi aussi, pour le Président, il est opportun actuellement d'avoir beaucoup de dollars dans le Portefeuille. M. COLLARD confirme que le dollar servirait de refuge en cas de risques marqués. Il conclut son propos en précisant que le rendement (8,25 % /an) d'un produit structuré, souscrit en novembre 2017, sera probablement acquis définitivement mi-novembre prochain.

M. COLLARD, Trésorier général, remercie son homonyme pour ce brillant exposé, il approuve la qualité de travail de Swiss Life, l'idée d'acheter des produits structurés et celle de procéder à des couvertures, ainsi que la stratégie d'ensemble, conforme à ses souhaits et à ceux du Conseil d'administration. Le Président et lui-même se déclarent très satisfaits des excellentes relations de confiance instaurées depuis 10 ans entre la SPM et les deux gérants de Swiss Life, M.M. COLLARD et PICART.

M. COLLARD quitte ensuite la réunion du Conseil.

JPC
PB
4

3- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'administration du 22 mars 2018

En l'absence d'observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des administrateurs présents et représentés

4- Résultats des votes à l'Assemblée générale du 21 juin 2018

Le taux de participation se maintient à un niveau élevé et dépasse nettement le quorum requis : 57 % des inscrits. Une fois encore, le résultat du vote montre le fort attachement des adhérents à la SPM.

Les votants se sont en particulier prononcés à une large majorité (94%) en faveur de la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes, en l'occurrence Mme Stéphanie AUDEVARD, qui aura pour mission durant 6 ans de contrôler les comptes de la SPM, sous supervision de la société Albouy Associés Audit.

5- Election du Bureau – Délégation de signatures

5-1 : élection du Bureau

Comme l'an passé, M. LO IACONO remet son mandat de Président à la disposition des membres du Conseil. En réponse, les administrateurs félicitent chaleureusement le Président pour toutes les actions bénéfiques déployées pour le plus grand profit de la SPM, et lui renouvellent à l'unanimité leur entière confiance pour un nouveau mandat.

Pour sa part, M. COLLART demande qu'au préalable le Conseil lui donne quitus pour sa gestion en propre des fonds dont il a eu la responsabilité en 2018, ainsi que pour son rôle de superviseur de la gestion des capitaux dont Promepar et Swiss Life ont la charge. Le Conseil d'administration remercie le Trésorier Général pour ses excellents résultats, obtenus pourtant dans un environnement financier particulièrement volatil et incertain, lui donne quitus pour sa gestion passée, et le reconduit à l'unanimité dans ses fonctions pour l'exercice 2019.

Le Président annonce ensuite que Mme BETHUEL ne souhaite pas prolonger son mandat de Trésorière générale adjointe, car elle est de plus en plus accaparée par des activités extérieures à la SPM. M. LO IACONO ne manque pas de souligner combien Mme BETHUEL, même sollicitée à l'improviste pour des signatures urgentes, s'était révélée toujours disponible depuis de très nombreuses années. Au nom du Conseil d'administration, Le Président remercie vivement Mme BETHUEL.

Le Président propose en remplacement de Mme BETHUEL le nom de Mme Véronique LE RESTE, actuellement en activité à la Banque de France, et qui a accepté d'occuper la fonction. Le Conseil est donc invité à se prononcer sur la composition suivante des membres du Bureau, lesquels se sont tous déclarés candidats :

Président :	M. Yves LO IACONO
Vice-Présidents :	Mme Martine ROYER M. Christian EUGENE
Trésorier Général :	M. Jean-Pierre COLLART
Trésorière Générale Adjointe:	Mme Véronique LE RESTE
Secrétaire Général :	M. Patrick BONNETE
Secrétaire Général Adjoint :	M. Georges LANDAIS

La composition du Bureau est adoptée à l'unanimité par les administrateurs présents et représentés.

JPC
PB
L4

5-2 : délégations de signatures

Conformément aux dispositions légales en vigueur, il y a lieu de rappeler les délégations de signatures pour les différents comptes utilisés actuellement par la Société de Prévoyance Mutualiste, à savoir :

- **à la Banque de France - Gescco Poitiers** : compte de dépôts de fonds N° C 370021
- **à la BRED Banque Populaire - Succursale de Paris Saint-Paul:**
 - . compte de gestion N° 110350292
 - . compte «fonds spécial pour égalisation du risque» N° 726009148
- **à SWISS LIFE** :
 - . compte de dépôts de fonds (compte de passage) N° 00000144503
 - . compte de placements géré N° 00000844503
 - . compte autonome N° 00111135404

Tous les comptes cités ci-dessus fonctionnent sous les signatures séparées de l'une des personnes suivantes :

M. Jean-Pierre COLLART (Trésorier Général) ou Mme Véronique LE RESTE (Trésorière Générale Adjointe).

En outre, Mme Janine ROCHER est habilitée à faire fonctionner sous sa seule signature le compte Banque de France cité en référence : N° C 370021

M. Yves LO IACONO (Président), Mmes Fatima EL OUALI et Charlotte LE STIR (Secrétaires), agissant séparément, sont habilités à demander des renseignements sur le fonctionnement de l'ensemble desdits comptes.

Le Conseil d'administration maintient également sa délégation au Bureau de pouvoir procéder, en fonction des besoins de l'exploitation, à la fermeture ou à l'ouverture d'un compte.

Enfin, Mme ROYER et M. EUGENE (Vice-Présidents), bénéficient, en cas d'indisponibilité du Président, d'une délégation de signatures pour tous les actes liés à la gestion administrative courante.

6- Point sur les travaux du Comité financier permanent

Le Président commente les travaux du Comité financier de la SPM.

Celui-ci s'est réuni le 12 octobre. Ont participé à cette séance : Mme GEORGES, M.M LO IACONO, CHEVALIER, COLLART.

La situation nette est d'environ 13 284 K euros, se répartissant ainsi :

- 11 294 K euros en valeurs mobilières de placement ;
- 1 990 K euros en disponibilités immédiates

Les décaissements effectués depuis le début de l'année ont atteint 1 423 K euros, dont 1 090 K euros de prestations-décès.

Le Comité félicite le Trésorier général pour avoir réalisé plusieurs ventes de précaution cet été et de les avoir conservées en trésorerie d'attente. Ces ventes anticipées ont permis de bien amortir la forte chute des marchés enregistrée en octobre.

Le Comité note également le fait que les gérants SwisS Life et Promepar se déclarent confiants sur une situation encore favorable des marchés, au moins jusqu'à fin décembre.

Le Comité n'a aucune réserve à formuler et remercie le Trésorier général pour sa réactivité.

JPC
13/14

7- Point sur la situation financière par M. COLLART, Trésorier général

Le portefeuille de la SPM a affiché une solide résistance en 2018, dans une période où pourtant les marchés boursiers se sont montrés particulièrement instables. Ce ne sont pas tant les courbes d'indices, qui ont évolué de manière plutôt habituelle et lissée, que les fortes variations quotidiennes sur des actions de premier plan qui ont perturbé les prises de position des investisseurs.

Le Trésorier général ne reviendra pas sur les données fournies par le Comité. Il tient seulement à mettre en exergue le niveau exceptionnel des coupons perçus : près de 200 k euros, c'est un record pour la SPM.

Les FCP thématiques ne sont plus que 5 au lieu de 7 : une 1ère position a été liquidée dès perception des bénéfiques, la 2^{ème} vient d'être liquidée à son tour pour un total de 190 K euros et se trouve en recherche d'une nouvelle opportunité.

Pour M. COLLART, il existe d'excellentes valeurs françaises dans le portefeuille de la SPM, néanmoins les performances de ce dernier proviennent surtout des valeurs américaines. Jusqu'à présent, il a pris ses bénéfiques en priorité sur les actions françaises, mais il envisage désormais d'en faire autant sur les actions USA.

Il ne prévoit pas non plus de lignes nouvelles dans le portefeuille tant que les marchés financiers seront aussi volatils et agités.

M. COLLART se déclare satisfait des résultats actuels de l'exercice 2018, alors que le contexte financier a été très difficile.

Le Trésorier général remercie le Conseil pour la confiance placée en lui depuis 2001, année où il fut décidé de positionner le portefeuille de la SPM exclusivement sur le marché des actions, et non plus en Sicav monétaires.

Grâce à cette orientation fondamentale, insiste à nouveau M. BONNETE, le bilan de la SPM, composé à plus de 95 % des valeurs mobilières de placement, a été multiplié par au moins 4, en ayant pourtant traversé 3 Kracks boursiers. Rester en Sicav monétaires eût été catastrophique pour la SPM.

M. LO IACONO félicite et remercie chaleureusement le Trésorier général pour l'ensemble de son action durant toutes ces années.

8- Vote sur les orientations des placements à réaliser en 2019

Pour le Président, le portefeuille devrait globalement bien se tenir jusque fin 2018. Au-delà, les incertitudes sont multiples. C'est pourquoi il propose pour 2019 plus de diversification, de sélectivité et de réactivité.

Le Trésorier général partage entièrement cette analyse, mais il privilégie avant tout la réactivité, celle-ci est en effet le maître-mot qui guide foncièrement son action. Il n'hésitera pas à consolider le portefeuille si nécessaire, et surveillera attentivement la tendance des marchés internationaux et les événements géopolitiques.

Le choix « dollar » est aventureux dans l'immédiat, il faut attendre les incidences des élections américaines de mi-novembre.

M. COLLART n'oublie pas l'aspect « rendement », il attend par exemple de solides dividendes en 2019 sur les revenus 2018.

Enfin, il se montrera très exigeant avec nos partenaires gestionnaires Swiss Life et Promepar, qui manquent parfois à ses yeux d'audace au moment où il le faut.

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la stratégie d'orientation proposée pour 2019.

9- Prévisions budgétaires 2019

Le Président rappelle que l'option prise par le Conseil de baisser légèrement l'allocation-décès a été une décision pertinente car en 2018 le compte d'exploitation courante approchera l'équilibre.

Il ajoute que sur la base d'une prévision de 395 décès en 2019, on aurait cette fois un quasi-équilibre pour la 1^{ère} fois, conformément aux règles prudentielles, entre cotisations et subvention d'une part, et prestations-décès et frais de fonctionnement d'autre part.

Recettes et Dépenses d'exploitation prévisionnelles 2019 (en euros)

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Cotisations	1 380 200	Prestations	1 501 000
Subvention de la Banque de France	416 100	Frais de fonctionnement	298 800
	-----		-----
Total	1 796 300		1 799 800

10-Information sur les dossiers récents et en cours

10-1 Site internet

Le site internet est achevé et opérationnel. Mme LE STIR en maîtrise parfaitement tous les paramètres. Le coût de mise en oeuvre a été respecté par le prestataire. Mais un surcoût substantiel est apparu, dû aux frais postaux engagés pour informer tous les adhérents.

Le logiciel utilisé correspond aux standards du marché, il suit les changements techniques de façon quasi automatique. Le portail d'entrée « adhérents » permet à tout sociétaire de bénéficier de nombreuses informations générales sur la SPM (statuts, tarifs, prestations, guide des volontés,...).

M. BONNETE demande si la SPM est accessible via le site intranet réservé aux actifs. Cela présenterait l'avantage, pour Mme DELEBECQ, d'accélérer le processus de dématérialisation, les actifs représentant 40 % du total des adhérents. Après débat sur le sujet, il ressort que trop de dématérialisation pourrait nuire au quorum exigé lors des votes à l'assemblée générale.

Mme LE STIR indique que le « papier » ne pourra être supprimé totalement. Elle précise toutefois que les procès-verbaux des Conseils et de nombreux autres documents sont en cours d'installation sur l'espace dédié aux membres du Conseil d'administration. En outre, elle va enrichir progressivement cet espace réservé des anciens procès-verbaux, en ciblant 2015 pour ne pas surcharger le site.

Le nombre d'adhérents actifs ou retraités ayant accédé au site et changé leur mot de passe est un peu décevant. Une nouvelle action de communication s'imposera sans doute.

N.B. M. LO IACONO invite les administrateurs à consulter une étude très intéressante de l'INSEE, mise à leur disposition sur leur espace internet. Cette étude a porté sur l'année 2017. Il en ressort en particulier que sur 606 000 personnes décédées :

- * 50 % dépassent 83 ans ;
- * 25 % dépassent 90 ans ;
- * l'espérance de vie moyenne des femmes aura été de 83 ans ;
- * celle des hommes de 76 ans
- * autre statistique notable : les décès de nouveau-nés ont diminué de moitié entre 1967 et 2017.

10-2 La célébration des 150 ans de la SPM

- M. LO IACONO s'est déplacé, avec les secrétaires de la SPM, au cimetière où repose notre ancien Président, le regretté Jean-Paul ROSSIGNOL, pour y placer la médaille commémorative des 150 ans fabriquée par la Monnaie de Paris. Il est apparu que la tombe n'était pas le lieu approprié pour la médaille. Aussi celle-ci a été remise à la mère de M. ROSSIGNOL, en maison de retraite. Mme ROSSIGNOL s'est déclarée très heureuse de conserver ce magnifique cadeau, chargé de souvenirs ;
- La même médaille va être transmise aux administrateurs(trices) qui n'ont pu être présents(es) au repas commémoratif ;
- Vis-à-vis des hauts dignitaires de la Banque de France, le Président explique sa méthode :
 - approcher tout d'abord les responsables de la revue interne « Fréquence Banque » et leur proposer un article destiné à informer l'ensemble du personnel actif ;
 - solliciter ensuite un rendez-vous et se rendre en petite délégation auprès du Gouverneur de la Banque de France. M. CHAUMEIL, qui a très bien mené les négociations sur la fabrication et les prix avec la Monnaie de Paris fera bien évidemment partie de cette délégation. Cette entrevue a pour but de remettre une médaille au Gouverneur.
- M. EUGENE suggère de s'adresser aussi au « Médailleur » de la Banque, qui pourrait archiver cette médaille historique, au même titre que toute autre médaille. La proposition est acceptée.

10-3 Point sur le Système d'Information

- Le Président a l'intention de conserver le serveur informatique 1 ou 2 ans, pas davantage, avant de le remplacer pour bénéficier des nouvelles évolutions techniques ;
- Le remplacement des écrans d'ordinateurs est prévu à brève échéance ;
- La base de données va être révisée, l'objectif étant de modifier les tables.

11- Point sur la formation des administrateurs

- Les deux réunions de formation dispensées par le prestataire lyonnais sur les calculs actuariels ont eu beaucoup de succès auprès des administrateurs. Une 3^{ème} réunion « niveau 1 » va être prochainement organisée. Un niveau 2 sera mise en place en 2019 pour ceux qui ont bénéficié du niveau 1 ;

JPC
PB 14

- Le Président rappelle que les formations sont obligatoires pour les administrateurs. Elles sont exigées par l'autorité de contrôle, l'ACPR. Beaucoup d'entre elles sont organisées par la Mutualité Française. Une liste des formations est à la disposition des membres du Conseil.
- Un plan de formation est obligatoire pour tout nouvel administrateur. Par exemple, Mme LE RESTE, élue administratrice à la dernière AG, a assisté au stage « l'approche actuariat » en septembre dernier. Mme DELEBECQ, élue l'année dernière, va assister en décembre à une formation dispensée par la Mutualité française sur « Le code de la mutualité ». M. LO IACONO l'accompagnera.

12- Questions diverses

12-1 Point sur les cotisations

Les frais postaux augmentent inexorablement et pèsent sur les frais de fonctionnement. Le moment viendra où il faudra bien répercuter ces frais sur les cotisations. Après discussions, le Conseil se range à l'avis de M. EUGENE qui considère que les petites hausses régulières seront mieux acceptées par les adhérents qu'une forte hausse.

Même si la cible décidée précédemment par le Conseil est maintenue à 100 euros/an (au lieu de 88 actuellement), le Président estime qu'il faut attendre début 2020 avant de se prononcer. A cette date, il fera procéder à de nouveaux calculs actuariels pour avoir de la visibilité (derniers calculs en 2017)

12-2 Comptes trimestriels

La SPM est une des rares petites sociétés à avoir des comptes trimestriels, comme les grandes entreprises. Ces comptes sont utiles et fournissent un bon aperçu à l'instant « T », mais ils ne sont pas tout-à-fait significatifs : par exemple, la Banque de France verse sa subvention en plusieurs parts égales alors que les cotisations sont perçues en deux fois, l'intensité des décès est aussi une inconnue ; L'interprétation du résultat d'exploitation trimestriel doit donc être appréhendée prudemment, contrairement aux résultats annuels. C'est pour cette raison que les administrateurs n'en sont pas destinataires d'office.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 12h00.

Le Secrétaire Général



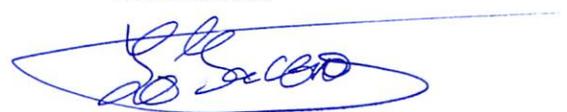
Patrick BONNETE

Le Trésorier Général



Jean-Pierre COLLART

Le Président



Yves LO IACONO